

ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



DES SPÉCIALISTES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

L'ACTIVITÉ DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF EN 2021

9 MARS 2022

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2021 DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF



Frédéric Jacob-Peron
Président de l'ASF
Directeur Général de Franfinance – Groupe Société Générale



Françoise Palle-Guillabert
Délégué Général de l'ASF



Rémy Bayle
Vice-président de l'ASF
Directeur Général de Banque PSA Finance



Stéphane Priami
Vice-président de l'ASF
Directeur Général de Crédit Agricole Consumer Finance et Directeur général adjoint du pôle Services Financiers Spécialisés du Crédit Agricole SA



François Camilleri
Président de la Commission Crédit-bail de l'ASF
Directeur Général Délégué de BPCE Lease

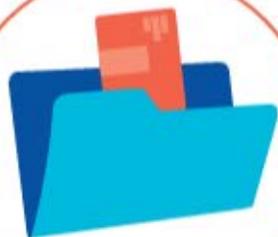


Philippe Mutin
Président de la Commission Affacturage de l'ASF
Directeur Général de Crédit Mutuel Factoring et FactoFrance

LES ADHÉRENTS DE L'ASF

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

LES MÉTIERS
DE NOS
ADHÉRENTS



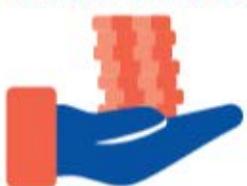
Affacturage

Immobilier
financement
et refinancement



Cautions
et garanties

Crédit-bail
immobilier et mobilier



Énergies
renouvelables
Sofergie

Crédit à la
consommation



Services
d'investissement

L'ASF représente en France et à Bruxelles les métiers de financement spécialisé

Les adhérents de l'ASF sont des sociétés de financement, établissements de crédit ou banques spécialisés, entreprises d'investissement, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique ayant pour caractéristique commune de proposer des financements spécialisés aux entreprises et aux ménages.

Leurs activités sont régulées et supervisées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ou l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'ASF, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

18% DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE
RÉELLE

281 Mds € D'OPÉRATIONS EN COURS
(À FIN JUIN 2021)

40 000 EMPLOIS

257 ADHÉRENTS



LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ONT CONTINUÉ A FINANCER LES MÉNAGES COMME LES ENTREPRISES

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, EN 2021, C'EST:

- **1,1 million** de projets d'investissements d'équipement (matériel de transport, informatique, autres matériels d'équipement professionnel) financés par leasing ou crédit d'équipement classique.
- **73,1 millions** de créances prises en charge par les sociétés d'affacturage auprès de 32 000 entreprises (de tailles très diverses) pour un montant unitaire moyen de 5 000 euros.
- **1 500** opérations d'investissement en immobilier d'entreprise (locaux industriels, commerciaux, bureaux, cliniques, cinémas...) financées par crédit-bail immobilier pour un montant unitaire moyen de 3,2 millions d'euros.

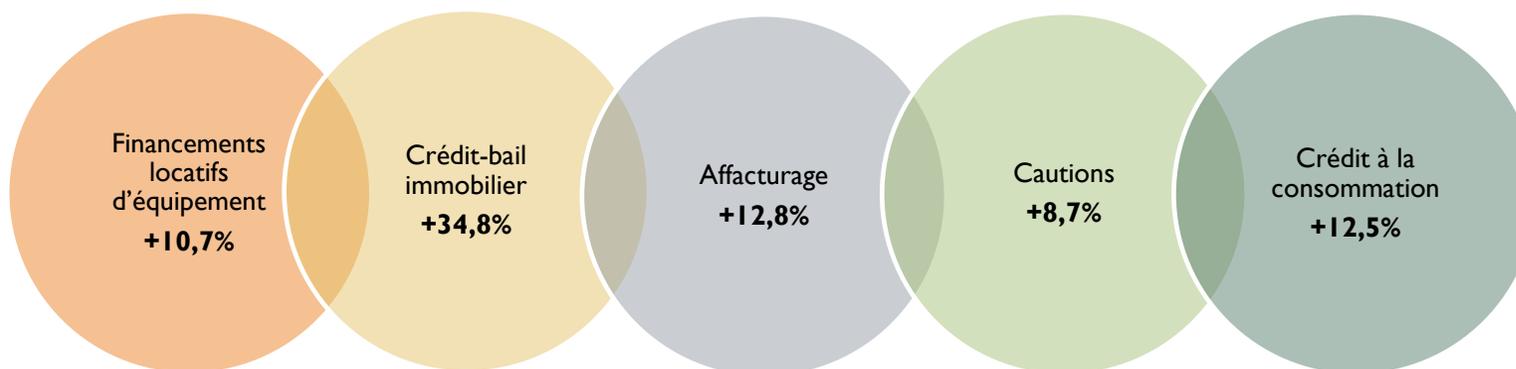
LE FINANCEMENT DES MÉNAGES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST, EN 2021:

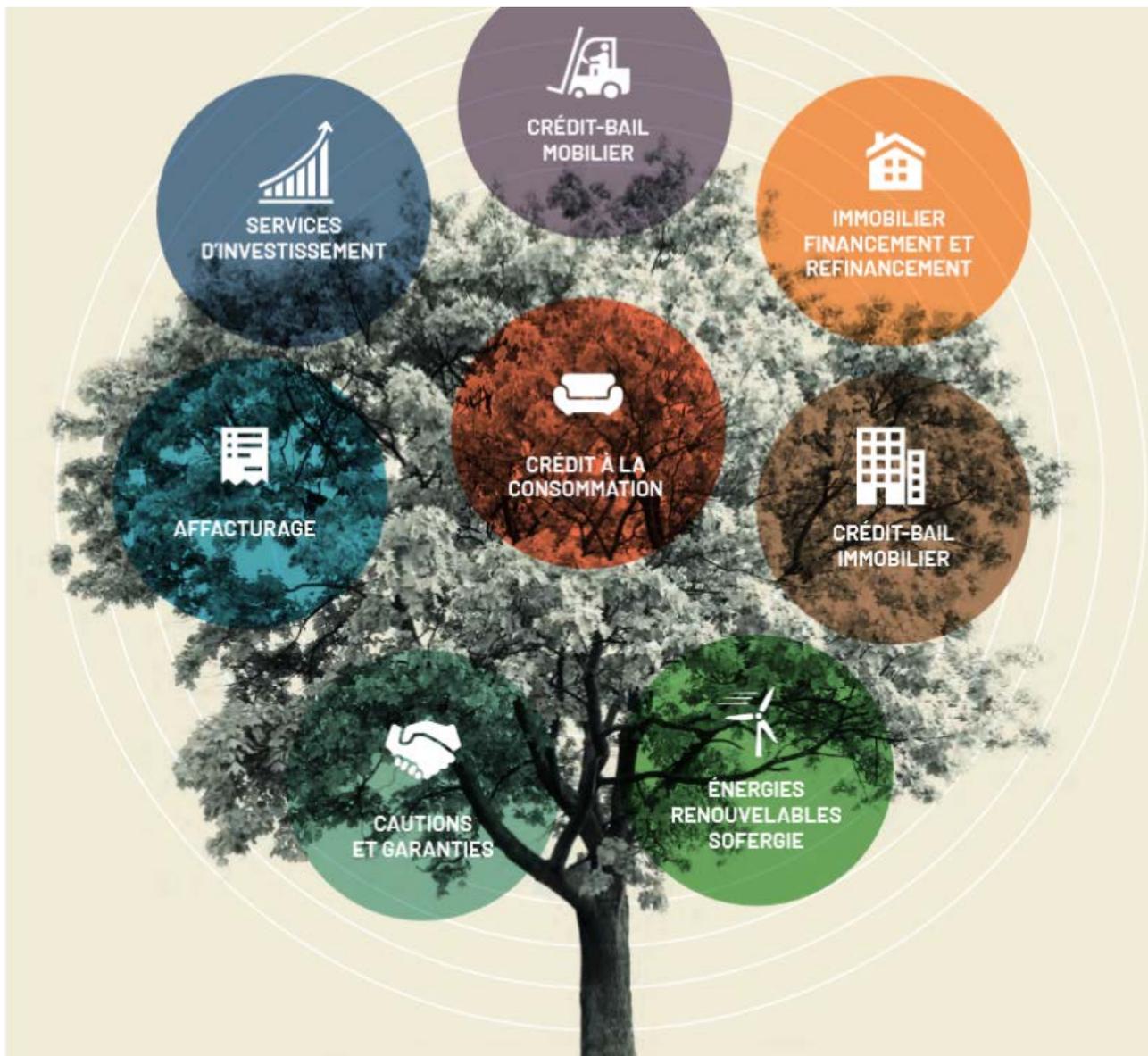
- **25,7 millions** de biens d'équipement pour les ménages (automobile, équipement du foyer - ameublement, équipement multimédias...) financés par un crédit à la consommation.
- **467 000** prêts à l'habitat garantis par une société de caution.

RÉORIENTATION FAVORABLE DE L'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS DE L'ASF QUI RETROUVE, VOIRE DÉPASSE, SON NIVEAU D'AVANT CRISE

Compte tenu des chutes historiques de la production en 2020, les financements marquent globalement un fort rebond en 2021. Pour apprécier le volume d'activité atteint en 2021, il conviendra de le comparer à celui de 2019, période pré-Covid.

1. Reprise inégale des financements locatifs de l'équipement des entreprises : +10,7% (+1,2% par rapport à 2019).
2. En immobilier d'entreprise, rebond du crédit-bail immobilier : +34,8% (+3,2% par rapport à 2019).
3. Reprise du marché de l'affacturage : +12,8% (+4,3% par rapport à 2019).
4. Activité florissante pour les sociétés de caution : +8,7% (+15,1% par rapport à 2019).
5. Evolution disparate du crédit à la consommation : +12,5% (volume d'activité équivalent à 2019).





FOCUS PAR METIER

- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- STATISTIQUES DE LEUR ACTIVITÉ



LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

Plusieurs formes de location :

Le crédit-bail mobilier,
location assortie d'une
option d'achat

La location longue durée

La location financière, qui
ne comporte pas d'option
d'achat

Tout équipement peut faire l'objet d'un financement locatif, depuis le matériel de transport, de chantier, à la bureautique en passant par le matériel médical ou industriel.



L'entreprise dispose ainsi d'un matériel de dernière génération, moins énergivore, et cela sans que sa trésorerie ne soit affectée par un apport initial.

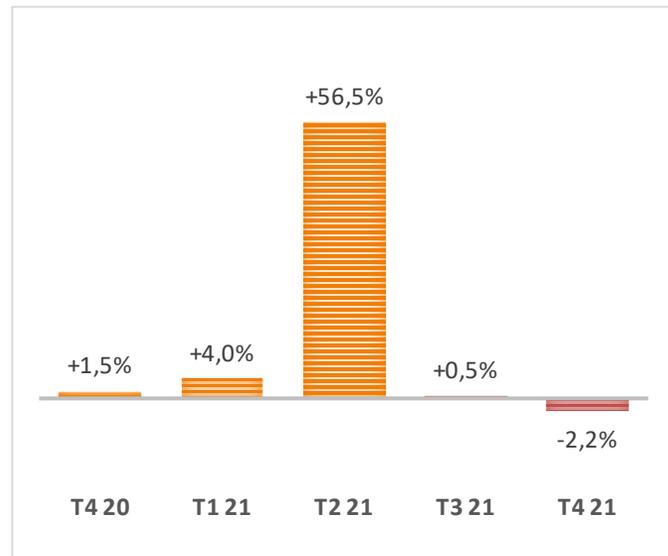
Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de **100%** du marché du crédit-bail mobilier. Elles sont filiales de banques ou de grands groupes industriels. Ces métiers sont agréés et supervisés en France mais pas dans certains autres pays européens.

LE LEASING EN 2021 : REPRISE INÉGALE DE L'ACTIVITÉ

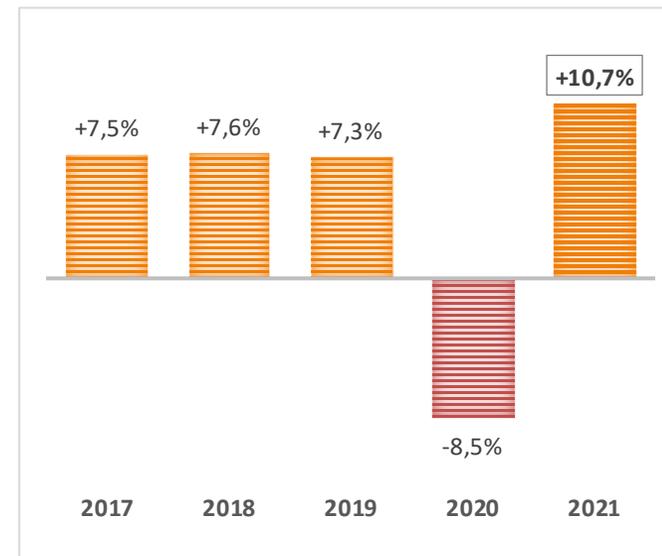
- Le marché se réoriente positivement avec une hausse de la production (qui atteint **32,4 Mds d'euros**) de **+10,7%** par rapport à 2020 et de **+1,2%** par rapport à 2019.
- Les opérations de location simple augmentent de **+9,4%** (+2,9% par rapport à 2019), tandis que celles avec option d'achat croissent de **+11,6%**, soit un niveau d'activité stable par rapport à 2019.
- En 2021, la location avec option d'achat a représenté **26,1%** du total des investissements des entreprises en biens manufacturés et **24,3%** en moyenne sur les dix dernières années.

2021
+10,7%
32,4 Mds €
d'investissements
nouveaux

Production trimestrielle en 2021
Variation / même période année précédente



Production annuelle
Variation / année précédente



LE LEASING : UN MODE DE FINANCEMENT FORTEMENT PLEBISCITÉ

- Vers une économie de l'usage au détriment de la propriété : on observe un profond changement dans les habitudes et les comportements qui est favorable au leasing.
- De fait, le leasing est un mode de financement qui s'impose en Europe, avec un taux de pénétration de l'ordre de 30% y compris auprès des PME innovantes, exportatrices et à forte croissance.
- Les principaux leaders européens du secteur sont français.

Source : Leaseurope





LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

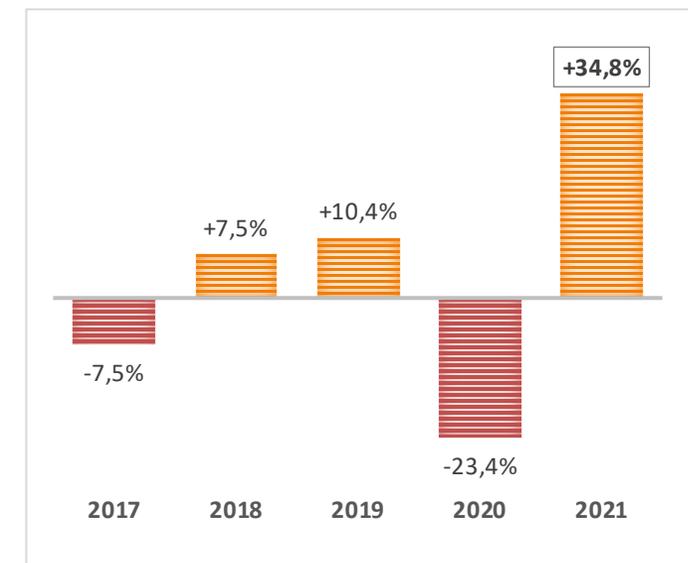
- Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise d'acquérir un immeuble (existant ou à construire) en le louant sur une période donnée (entre 12 et 15 ans en général) et en l'achetant, si elle le souhaite, à l'issue de cette période.
- Le financement de l'investissement est intégral et l'amortissement fiscal plus rapide.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 90% du marché en crédit-bail immobilier. Elles sont filiales de grands groupes bancaires.

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER EN 2021 : REBOND DE L'ACTIVITÉ

- Après un net décrochage de l'activité en 2020, le crédit-bail immobilier reprend son souffle en 2021.
- Avec **4,9 Mds d'euros** de nouveaux contrats signés, les investissements sont en hausse de **+34,8%** par rapport à 2020, soit un niveau d'activité supérieur à celui d'avant-crise (**+3,2%** par rapport à 2019).
- Les évolutions par rapport à 2019 diffèrent selon le type de biens immobiliers financés :
 - -17,7% pour les locaux de bureaux
 - +12,1% pour les bâtiments industriels (la part la plus importante de la production)
 - +2,1% pour les locaux commerciaux
 - +24,3% pour les autres locaux (cliniques, hôpitaux, cinémas...)

2021
+34,8%
4,9 Mds €
de nouveaux
contrats

Production annuelle
Variation / année précédente



CESSION-BAIL IMMOBILIÈRE : UNE PROPOSITION DE L'ASF POUR RELANCER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES VOTÉE AU PARLEMENT

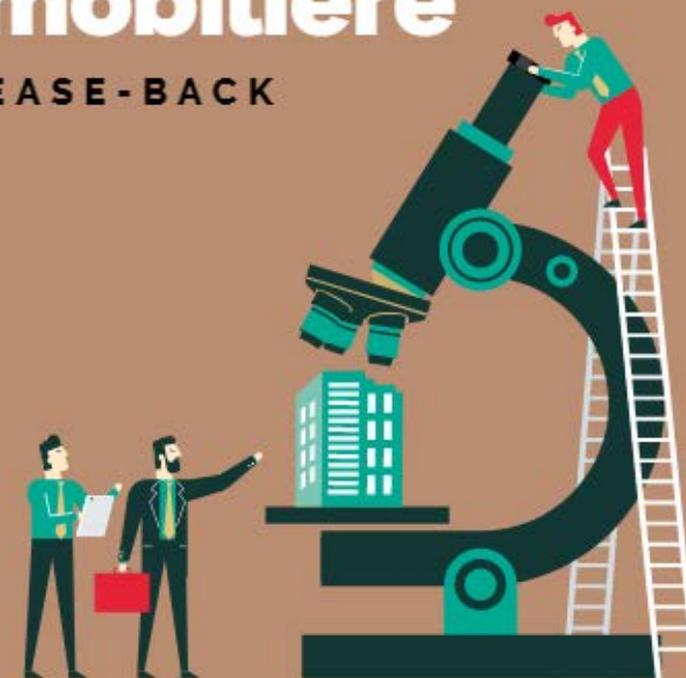
- Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement, en liaison avec l'ASF, a réactivé le dispositif de cession-bail immobilière qui permet aux entreprises de « monétiser » leurs actifs immobiliers.
- Ce dispositif prévoit l'étalement de la plus-value de cession immobilière sur toute la durée du contrat de crédit-bail, sans pouvoir excéder 15 ans, jusqu'au 31 décembre 2022.
- Il avait permis aux entreprises de lever plus de 3 milliards d'euros de nouveaux financements à long terme entre 2010 et 2012.
- La cession-bail immobilière ouvre aux entreprises concernées, dont les PME, la possibilité de disposer de ressources financières supplémentaires importantes résultant de la valorisation de leur immobilier professionnel, tout en conservant la maîtrise et l'usage du bien.
- Elle permet le maintien des projets de développement et d'investissement envisagés avant la crise sanitaire et notamment la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des immeubles.
- A ce stade, le bilan est plutôt positif et se constate dans les chiffres du crédit-bail immobilier.

→ LE CRÉDIT-BAIL
IMMOBILIER ET



La cession-bail immobilière

OU LEASE-BACK



ASF

Association Française
des Sociétés Immobilières

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : UNE EXPERTISE FRANÇAISE RECONNUE, UN OUTIL POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Afin de favoriser l'activité économique et la transition énergétique, l'ASF a fait des propositions, en partenariat avec BPI.
- L'objectif est d'inciter les entreprises à recourir au crédit-bail immobilier lorsque le projet intègre un volet performance énergétique avec une fiscalité avantageuse sous conditions.



LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Principe



Elles ont été créées en 1980 pour le financement de certains investissements dans le domaine des économies d'énergie et du traitement des déchets notamment.

Les SOFERGIE proposent des solutions de financement adaptées à chaque projet ainsi qu'à l'évolution des marchés et de la réglementation :

- avec des équipes spécialisées proches des canaux bancaires pour développer les énergies renouvelables en région,
- et un savoir-faire pluridisciplinaire (expertise sectorielle / ingénierie financière et juridique / modélisation financière).



LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ENERGÉTIQUES

2,5 Mds d'euros de production initiée par les Sofergie en 2021.

10 Mds d'euros d'opérations en cours au 31 décembre 2021.

Les Sofergie sont un outil essentiel au service du financement de la transition énergétique.



AFFACTURAGE

L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES A DESTINATION DE TOUTES LES ENTREPRISES PARTICULIÈREMENT UTILE EN PHASE DE REPRISE



L'AFFACTURAGE

En sortie de crise

➔ Plus pour la reprise

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



L'AFFACTURAGE

Moins de délais

➔ Plus de cash

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



L'AFFACTURAGE

Moins de stress

➔ Plus de business

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Bénéficier d'un financement des besoins de trésorerie, de façon alternative ou complémentaire au crédit bancaire classique.

Réduire les délais de paiement.

Externaliser la gestion du poste clients (gestion des règlements, recouvrement...), pour se concentrer sur son cœur de métier.

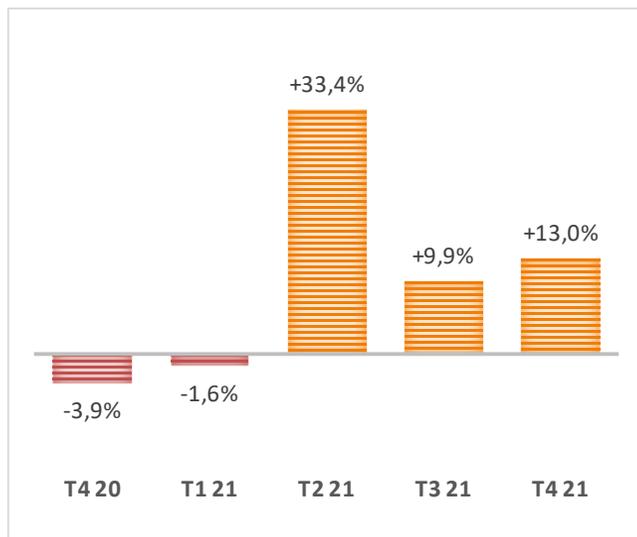
Couvrir le risque d'impayés.

L'AFFACTURAGE EN 2021 : EMBELLIE DU MARCHÉ

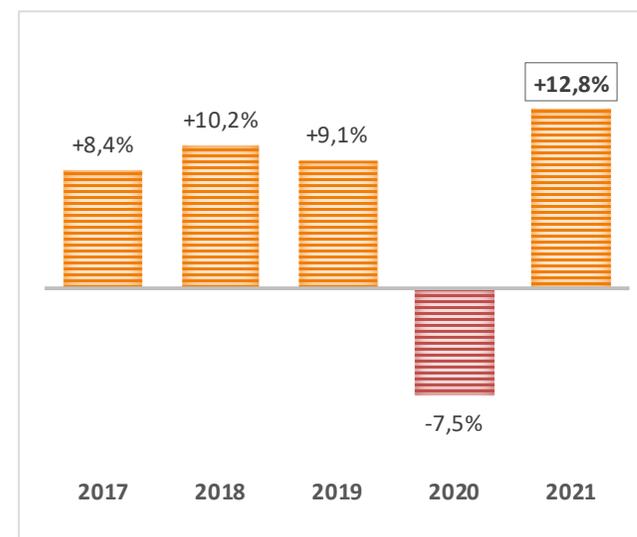
- Niveau d'activité record atteint en 2021 : **364,9 Mds d'euros** de créances prises en charge par les factors (soit 73,1 millions de factures).
- L'activité progresse globalement de **+12,8%** par rapport à 2020, soit une hausse de **+4,3%** par rapport à 2019.

2021
+12,8%
364,9 Mds € de
créances prises en
charge

Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage



Variation / Même période année précédente



Variation / Année précédente

L'AFFACTURAGE EN 2021 : FORT DYNAMISME DE L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL

2021

+12,8%

364,9 Mds € de créances prises en charge



Marché domestique :
+8,2% (-1,1% par rapport à 2019)
236,4 Mds d'euros



A l'international
+22,4% (+16,1% par rapport à 2019)
128,5 Mds d'euros



Plus de **35 %** des opérations d'affacturage réalisées à l'international

L'AFFACTURAGE : UNE SUCCESS STORY FRANÇAISE



UNE SOLUTION
DE FINANCEMENT
POUR **32 000**
ENTREPRISES
FRANCAISES

DONT 94% DE TPE/PME



UNE FORTE
CROISSANCE À
L'INTERNATIONAL

FRANCE : 1ER RANG MONDIAL SUR
L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL EN
2020



UNE EXCELLENCE
FRANÇAISE

1ER rang européen / 2EME rang mondial
depuis 2018

BILAN DU FINANCEMENT DE COMMANDES 18 MOIS APRÈS SON LANCEMENT

- 144 contrats signés à fin octobre 2021 pour un montant cumulé des lignes de financement de 103,7 M €.
- Les PME restent les premières utilisatrices en nombre de contrats (60%) et en montants (55%). Les TPE représentent 27,5% des contrats et 7% des montants.
- Les principaux secteurs d'intervention sont l'industrie et le négoce/commerce de gros.

Après un démarrage timide en raison du succès du PGE, le financement de commandes est un produit prometteur dont le volume est en progression constante depuis son lancement. Malgré la fin de la garantie de l'Etat depuis le 31 décembre 2021, c'est un produit qui pourrait être pérennisé.

L'affacturage est un élément clef de stabilisation et de sécurisation du financement de l'économie notamment lorsque les entreprises devront rembourser ou amortir le PGE.



Réussir sa reprise
d'activité avec
l'affacturage

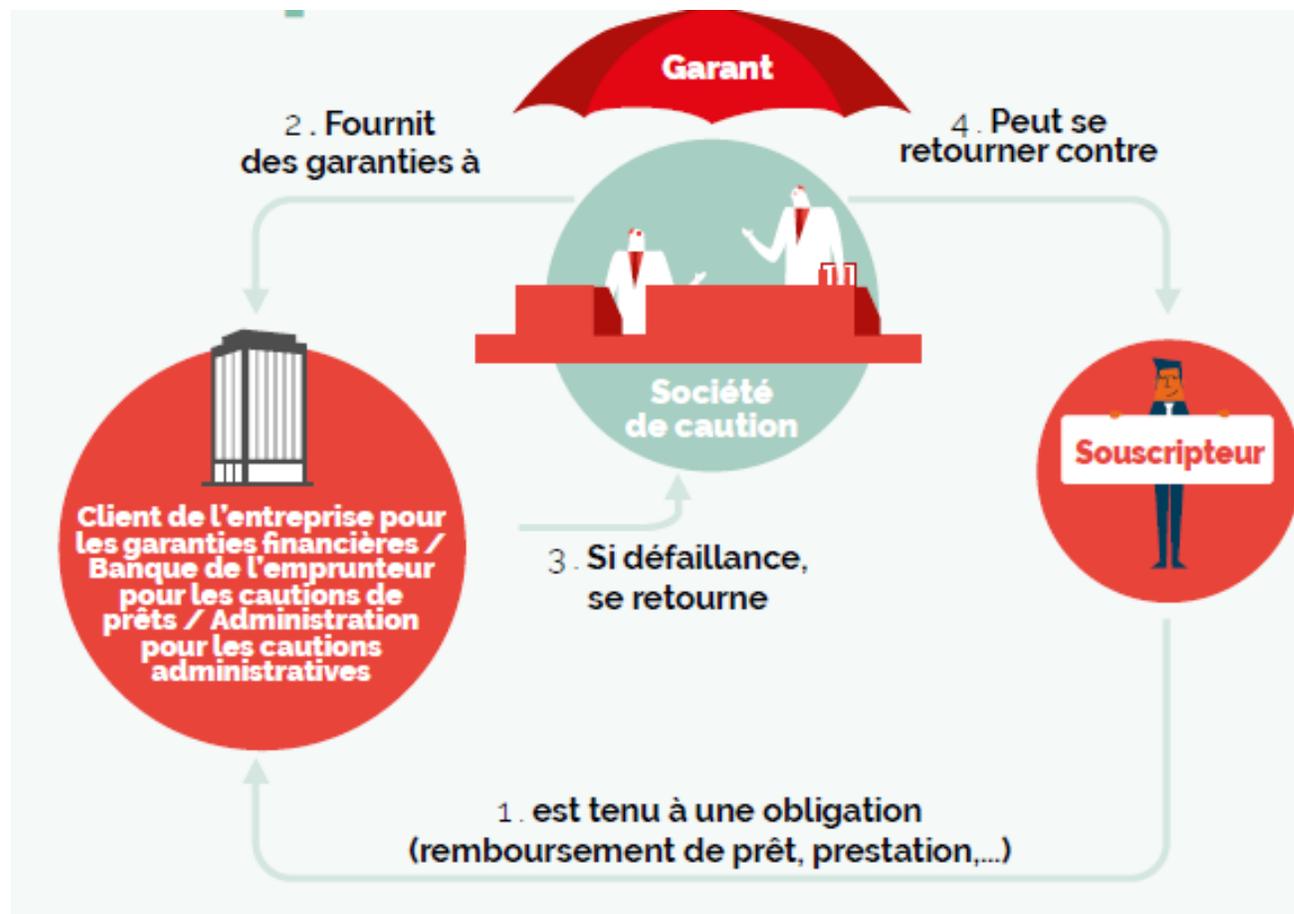
Mode d'emploi à destination des chefs d'entreprises
Les affactureurs sont à vos côtés pour vous donner
les clés du redémarrage de votre activité.

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



LES SOCIÉTÉS DE CAUTION

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION : UN OUTIL AU SOUTIEN DES FINANCEMENTS DE PROJET ET DE SÉCURISATION DES TRANSACTIONS



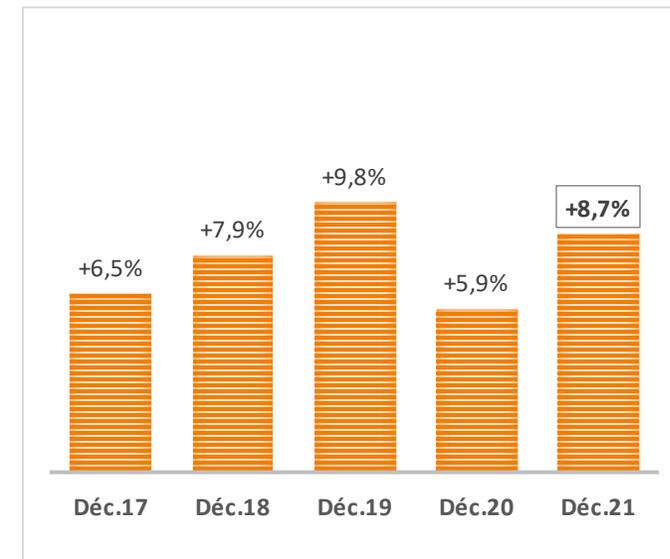
La caution financière permet à un particulier ou une entreprise de fournir des garanties à ses partenaires économiques grâce à une société de caution (le garant). En cas de défaillance de paiement ou de prestation, le garant se substitue au souscripteur de la caution pour indemniser ses partenaires.

- **La caution est obligatoire pour l'exercice de certaines professions réglementées** (garantie de fonds du public, d'achèvement de la construction d'habitations, des sommes dues à l'URSSAF...).
- Elle **sécurise une grande partie des crédits à l'habitat** des Français en mutualisant le risque.
- Elle pourrait jouer un rôle croissant pour **limiter le risque de crédit des établissements auprès des indépendants**, dont le patrimoine est désormais protégé.

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION EN 2021 : ACTIVITÉ FLORISSANTE

- Avec **876,6 Mds d'euros** d'engagements hors-bilan, les résultats de la profession sont en hausse de **+8,7%** par rapport à 2020, soit **+15,1%** par rapport à 2019.
- Les garanties délivrées en couverture de crédits immobiliers destinés aux particuliers constituent la plus grande partie de ces engagements.

Engagements hors-bilan en fin d'année
(glissement sur douze mois)



En 2021
+8,7%
876,6
Mds €
d'engagements

UN POINT DE VIGILANCE DE LA PROFESSION SUR LA TRANSPOSITION DE BÂLE III

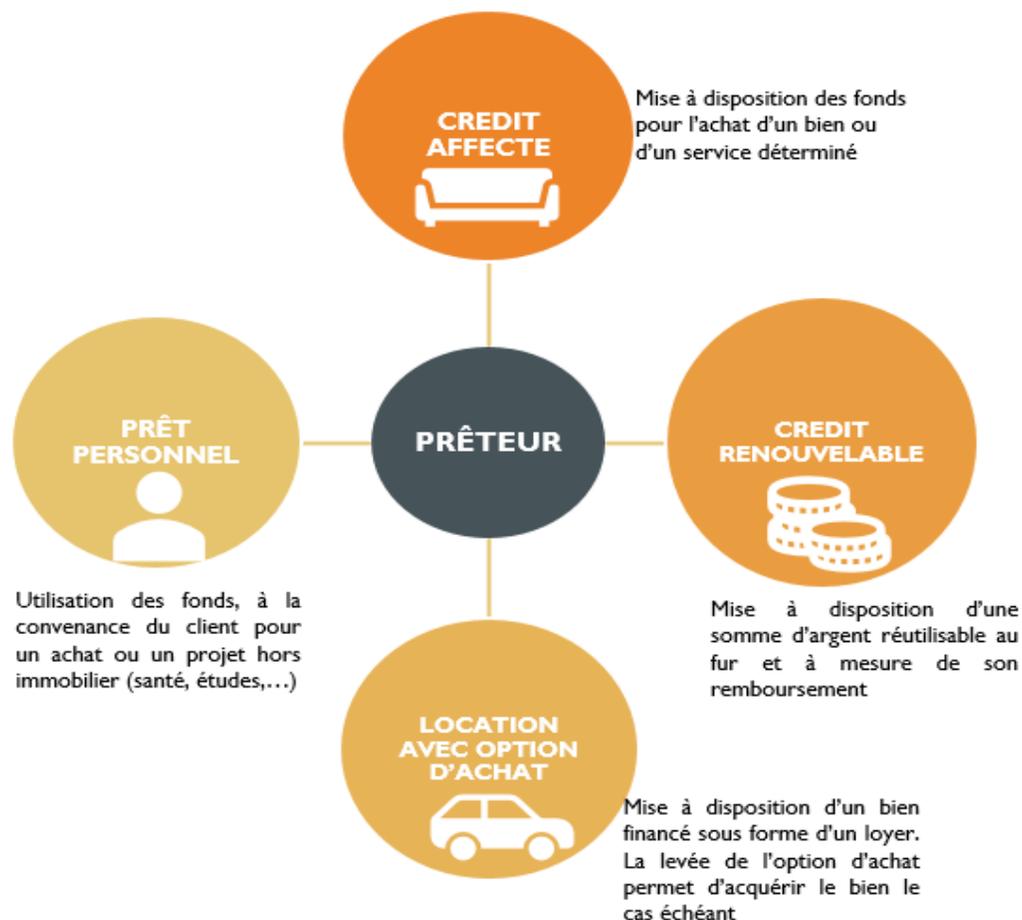
- L'ASF demande la prise en compte de l'équivalence prudentielle, acquise à Bâle, des crédits immobiliers cautionnés, largement majoritaires en France, et des crédits hypothécaires.
- Cette équivalence est menacée par une surtransposition injustifiée : dans la proposition de la Commission européenne le garant (établissement de caution) doit respecter des exigences en capital au moins équivalentes à CRR, là où la seule comparabilité est requise dans Bâle III.



A woman with long brown hair, wearing a white top and blue jeans, is sitting on a light-colored sofa. She is looking at a silver laptop held in her lap. The background is a blurred indoor setting with cushions. At the top of the image, there are three horizontal bars in dark blue, medium blue, and light blue. A dark grey semi-transparent banner is at the bottom, containing the title text.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : UN OUTIL RÉGULÉ AU SERVICE DES MÉNAGES



CHAQUE CATÉGORIE DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION RÉPOND À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

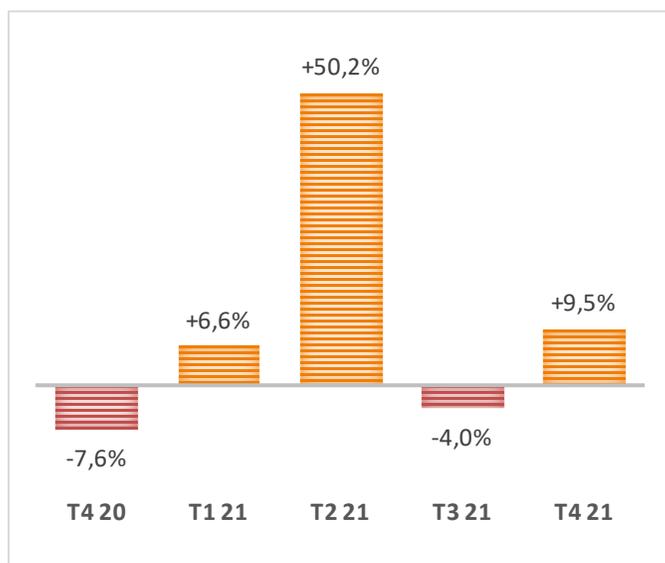
- Les crédits sont distribués :
 - soit directement par les établissements spécialisés eux-mêmes (prêt personnel notamment).
 - soit par l'intermédiaire de réseaux de commerçants sur le lieu de vente.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 50% du marché du crédit à la consommation. Ce sont principalement des filiales de grands groupes de la distribution, de l'automobile ou du secteur bancaire.

LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION À L'ASF EN 2021 : ÉVOLUTION DISPARATE DU MARCHÉ

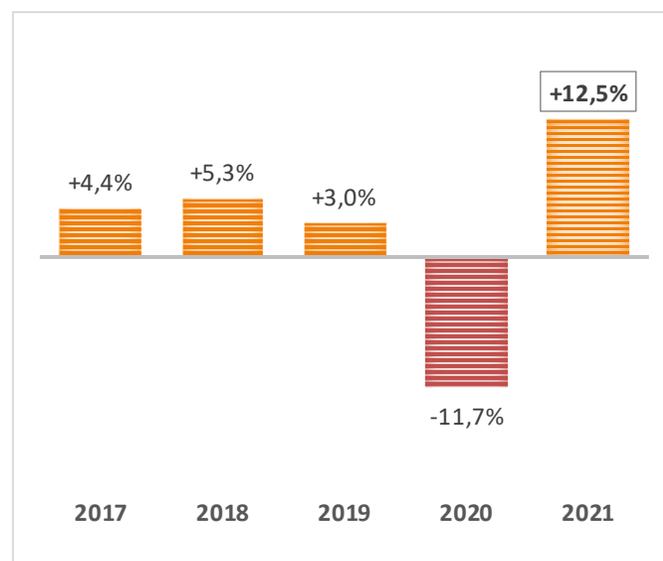
- Sur l'ensemble de l'année 2021, le crédit à la consommation enregistre globalement un meilleur bilan qu'en 2020 (+12,5%)
- Avec une production de **46 Mds d'euros**, le marché atteint un volume d'activité équivalent à celui de l'année 2019.

2021
+12,5%
46 Mds € de production

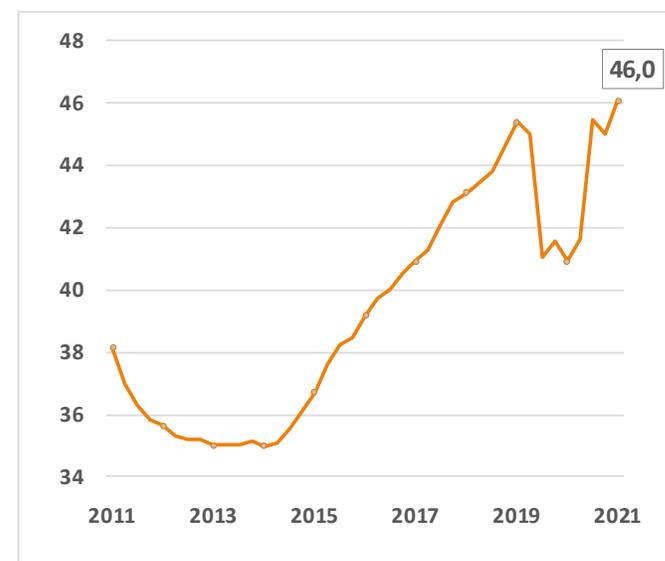
Production trimestrielle en 2021
 Variation / Même période année précédente



Production annuelle
 Variation / Année précédente



Total de la production
 de crédit à la consommation des établissements spécialisés
 (en Mds €)



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : LES PRÊTS PERSONNELS ENCORE AFFAIBLIS

12,9 milliards
d'euros sur l'année
2021

+15,4% par
rapport à 2020,
mais -6% par
rapport à 2019

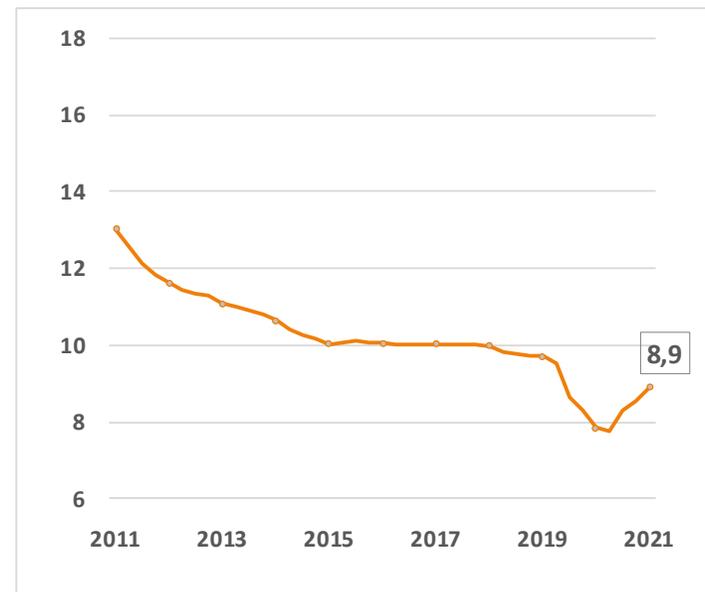
28% du
total de la
production



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : **RECU** **DU CRÉDIT RENOUVELABLE**

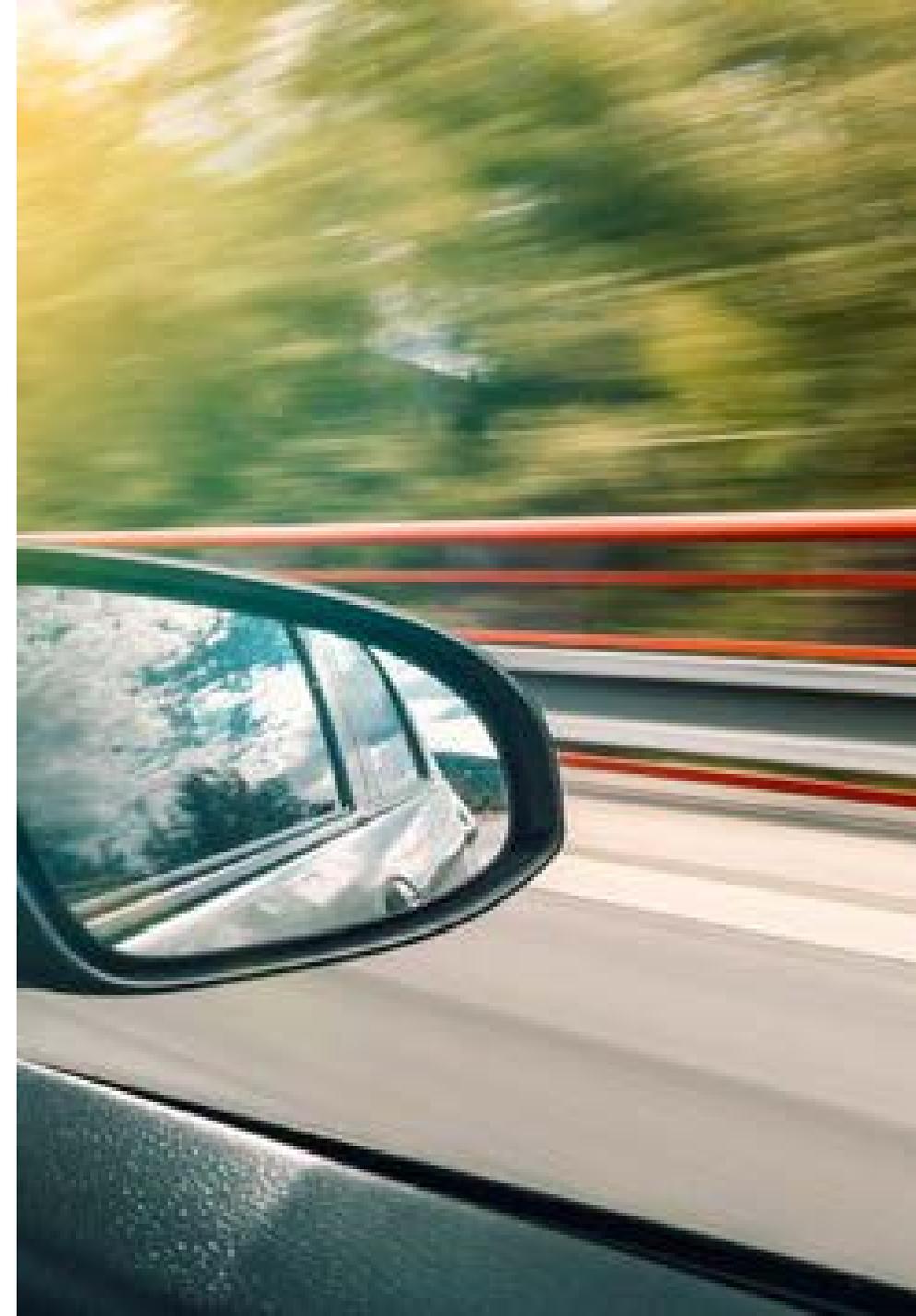
- Avec une production de **8,9 Mds d'euros**, le crédit renouvelable est en hausse de **+13,4%** par rapport à 2020.
- Toutefois, l'activité demeure en retrait de **-4%** par rapport à 2019.
- Il représente **19,3%** de la production en 2021.

Production en année mobile - En Mds €



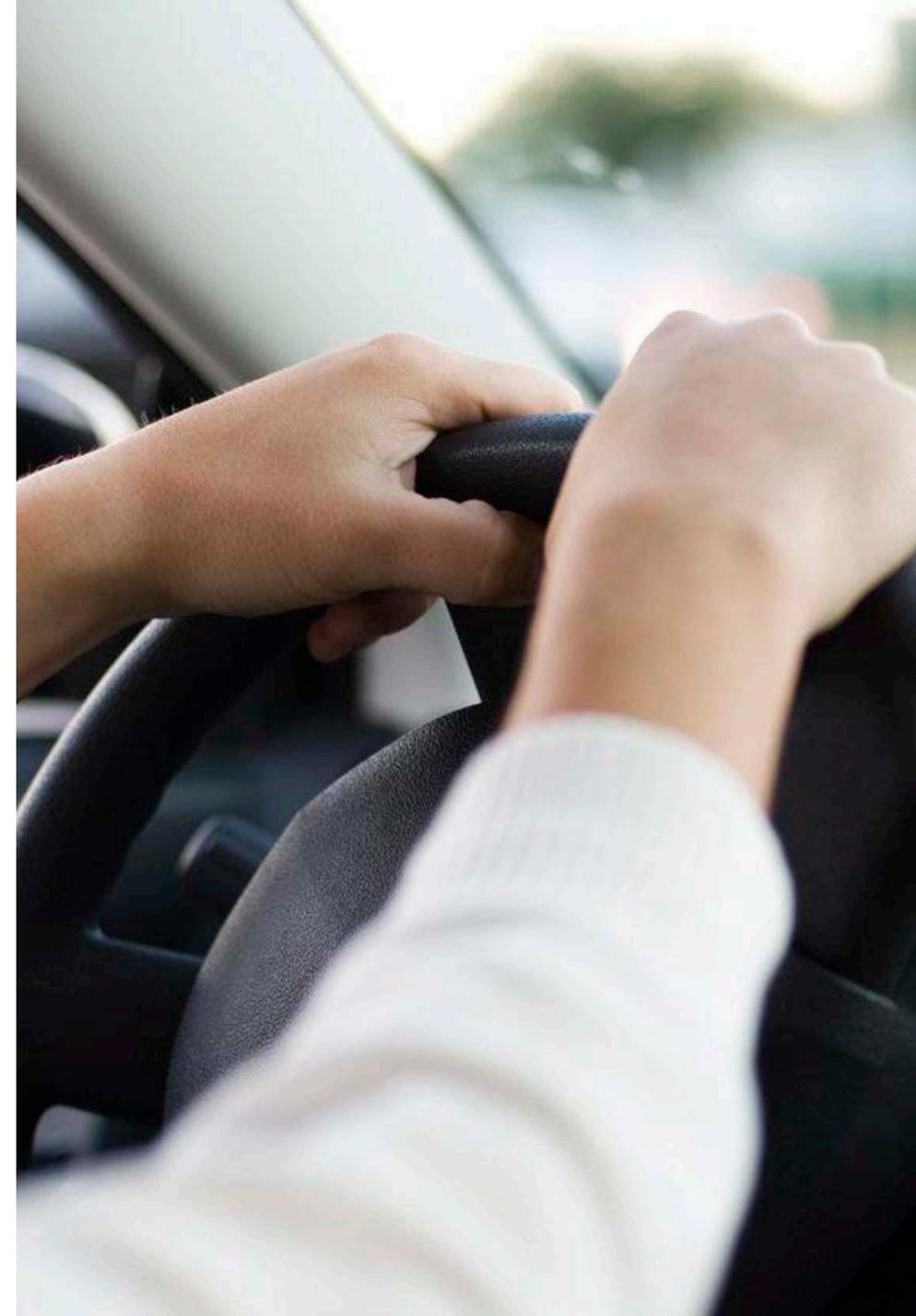
LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : DÉGRADATION DU SECTEUR DES AUTOMOBILES NEUVES

- Les financements d'automobiles neuves sont globalement en-dessous de leur niveau d'avant-crise:
 - +5,3% par rapport à 2020 à 9 Mds d'euros.
 - Mais -5,3% par rapport à 2019, période pré-Covid. Cette baisse est nettement moindre que celle des immatriculations de voitures neuves (-25% en 2021 par rapport à 2019).
- Seule la LOA repart en hausse :
 - Les crédits affectés chutent de -5,3% par rapport à 2020 et de -26,2% par rapport à 2019, tandis que la LOA progresse de +8% par rapport à 2020 et de +1,1% par rapport à 2019.
 - 82% des voitures particulières neuves sont désormais financées par LOA.
- Les principaux avantages de la LOA pour le consommateur sont un budget lissé, des dépenses lisibles et une offre de services complémentaires.

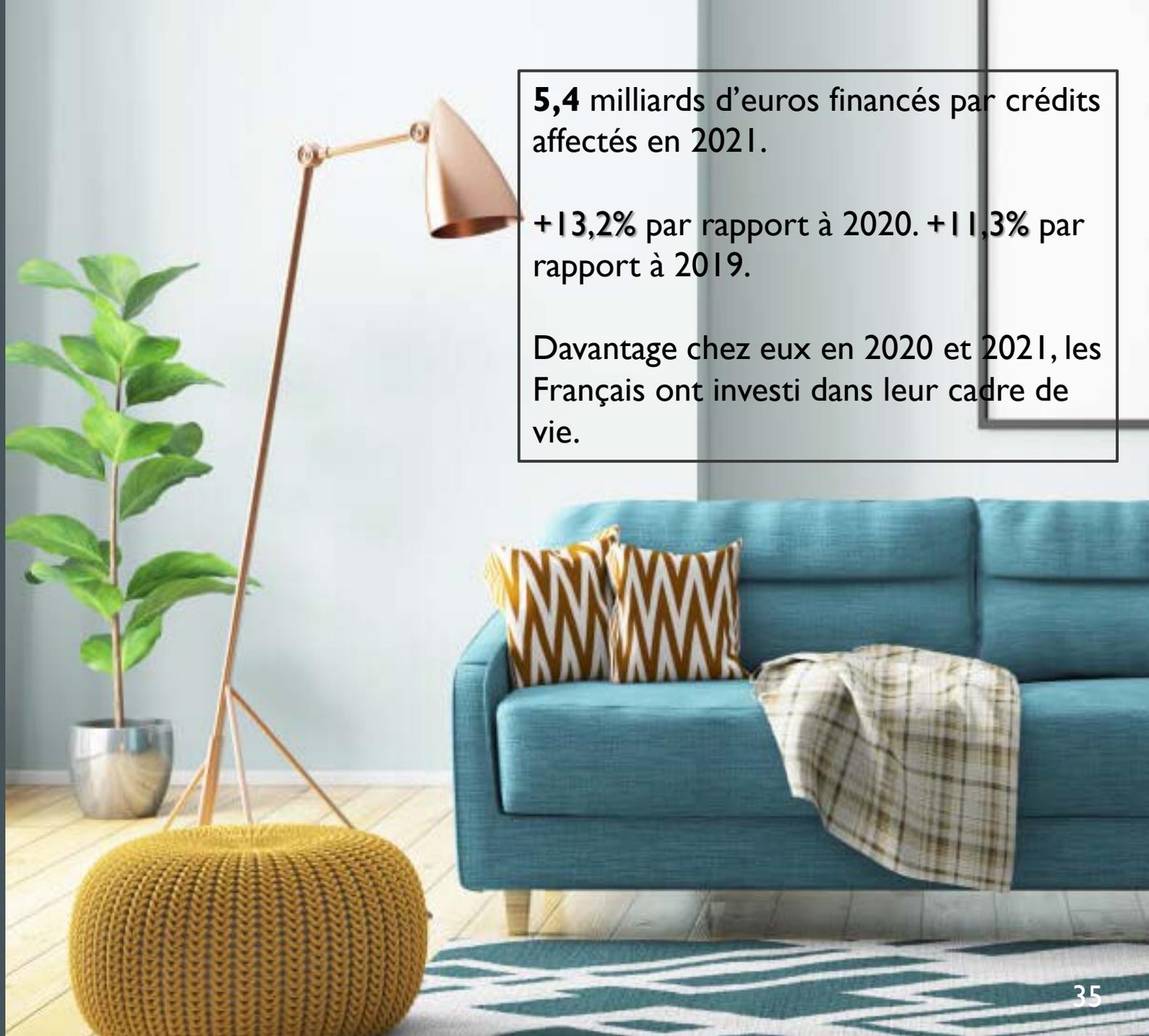


LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : NETTE HAUSSE DES FINANCEMENTS D'AUTOMOBILES D'OCCASION

- Les financements d'automobiles d'occasion ont significativement augmenté :
 - +17,7% par rapport à 2020 à 5,3 Mds d'euros.
 - +9,3% par rapport à 2019.
- Hausse fulgurante des opérations de LOA :
 - Les opérations de LOA augmentent fortement de +56% par rapport à 2020 et de +79,7% par rapport à 2019.
 - Les crédits affectés sont en hausse de +10% par rapport à 2020, mais demeurent en léger recul par rapport à 2019 (-1,7%).
 - 22% des voitures particulières d'occasion sont désormais financées par LOA, contre 14% en 2019.



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : BELLE PERFORMANCE DES FINANCEMENTS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS DU FOYER



5,4 milliards d'euros financés par crédits affectés en 2021.

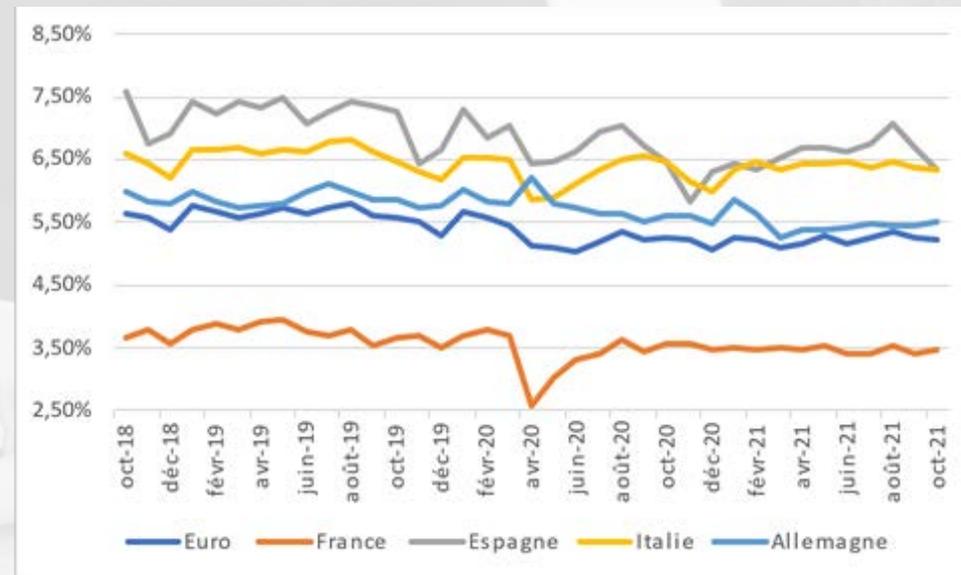
+13,2% par rapport à 2020. +11,3% par rapport à 2019.

D'avantage chez eux en 2020 et 2021, les Français ont investi dans leur cadre de vie.

UN MARCHÉ DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION MATURE ET TRÈS RÉGLEMENTÉ

- Le marché français du crédit à la consommation est très concurrentiel avec un niveau de taux plus faible que dans les autres grands pays européens.
- Le marché français est l'un des plus réglementés de l'Union européenne, avec un niveau de protection du consommateur très élevé, issu des lois Lagarde, Moscovici, Hamon.
 - Publicité strictement encadrée
 - Délais de rétractation porté de 7 à 14 jours
 - Analyse de solvabilité renforcée
 - Usure réformée
 - Crédit renouvelable bridé en taux, en montant et en durée avec l'amortissement minimum
 - Réglementation des cartes de fidélité

Les lois successives ont fait bien plus que transposer la directive européenne de 2008.



Taux d'intérêt annuel des crédits conso (crédits nouveaux)
source : Banque de France

ET POURTANT UNE RÉVISION DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE CRÉDIT AUX CONSOMMATEURS VA RÉGLEMENTER ENCORE DAVANTAGE LE MARCHÉ



Le crédit à la consommation doit rester accessible au plus grand nombre notamment pour financer la rénovation énergétique des logements et l'acquisition de véhicules plus propres.

La révision de la directive doit prendre en compte le contexte économique postérieur à la crise sanitaire et être proportionnée aux enjeux.

- Elle doit être a minima : modification du périmètre limitée, maintien de règles flexibles en matière d'analyse de solvabilité permettant l'adaptation aux marchés domestiques.
- Elle doit prendre en compte la transition numérique qui impacte fortement les processus d'octroi de crédit (information simplifiée et adaptée au parcours des clients).
- Pour tenir compte des nouvelles attentes et besoins du consommateur, le régime doit être allégé, proportionné aux risques pour les crédits de petits montant et de courte durée .



UN NIVEAU D'ENDETTEMENT DÉCROISSANT ET UNE GESTION MAÎTRISÉE DES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

- Le niveau d'endettement des ménages est maîtrisé avec 70 000 primo dépôts de dossiers de surendettement à fin décembre 2021, en décroissance depuis 7 années consécutives.
- Il y a eu une vague de demandes de reports d'échéances lors du premier confinement. Les adhérents de l'ASF y ont répondu au cas par cas, avec des solutions adaptées et, lorsque ces reports sont parvenus à échéance, les remboursements ont repris sans incidents notables. Depuis, il n'a pas été constaté de hausse des demandes de reports d'échéances ni des impayés.
- Grâce aux mesures du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat (chômage partiel, PGE, aides sectorielles...), l'impact de la crise a été atténué. Le coût du risque est revenu à un niveau historiquement faible.



PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (PSI) : DES ACTEURS AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Principe



Les PSI sont un ensemble d'acteurs qui proposent des services et conseils en investissement aux particuliers et aux investisseurs. Ils contribuent à orienter l'épargne vers le financement des entreprises, favorisant ainsi leur développement.

46

établissements membres de l'ASF, agréés et supervisés par les autorités (AMF, ACPR).

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT : DES ACTEURS ESSENTIELS À LA CROISSANCE

Les PSI drainent l'épargne des ménages et des investisseurs vers le financement des entreprises (dont les PME). C'est aujourd'hui un enjeu majeur. Ils sont soumis à un cadre réglementaire désormais très strict qui suscite plusieurs points de vigilance :

- L'ASF est attentive aux travaux européens en faveur d'une relance de la titrisation de haute qualité, de nature à alléger les bilans bancaires pour maintenir une capacité élevée à financer l'économie.
- Les PSI déplorent la complexité des réglementations MIF et PRIIPS, qui va à l'encontre des objectifs de canaliser l'épargne des ménages vers les PME et ETI.
- Les PSI sont vigilants sur les conséquences du Brexit pour la Place financière de Paris.
- L'ASF plaide pour la simplicité et une meilleure lisibilité de l'ensemble réglementaire sur la finance verte et estime que l'UE doit préserver sa souveraineté en matière d'établissement des normes de la finance durable.



LES GRANDS DÉFIS À VENIR POUR LES MÉTIERS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ

**ACCOMPAGNER LA RELANCE VERTE DE
L'ÉCONOMIE EN SORTIE DE CRISE EN FINANÇANT
LA CONSOMMATION DES MÉNAGES ET EN
FAVORISANT L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES.**





L'ASF ET LA PFUE SOUTENIR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

- **Financer la consommation des ménages**

Le crédit à la consommation doit continuer à soutenir la rénovation énergétique des logements et le financement de véhicules plus propres pour tous les ménages.

- **Financer l'investissement des entreprises, source de croissance et d'emploi**

- La réglementation prudentielle doit prendre en compte les spécificités des crédits spécialisés et notamment le crédit-bail et l'affacturage. Sécurisés par la propriété du bien financé ou de la facture, ces activités financent en majorité des PME et TPE.
 - La transposition des accords de Bâle III est une opportunité pour adapter la réglementation prudentielle européenne (CRR/CRD) à la nature et au faible profil de risque des métiers de l'ASF.
- Le nouveau plan d'action pour l'Union des marchés de capitaux (UMC) doit permettre un relais nécessaire des marchés financiers au financement par les banques, pour soutenir les investissements dans la transition numérique et énergétique. Il doit prioriser l'objectif de financement en capital des PME/ETI.
- Les financements spécialisés contribuent au dynamisme du travail indépendant, moteur de l'économie locale, notamment avec les sociétés de cautions.

L'ASF ET LA PFUE

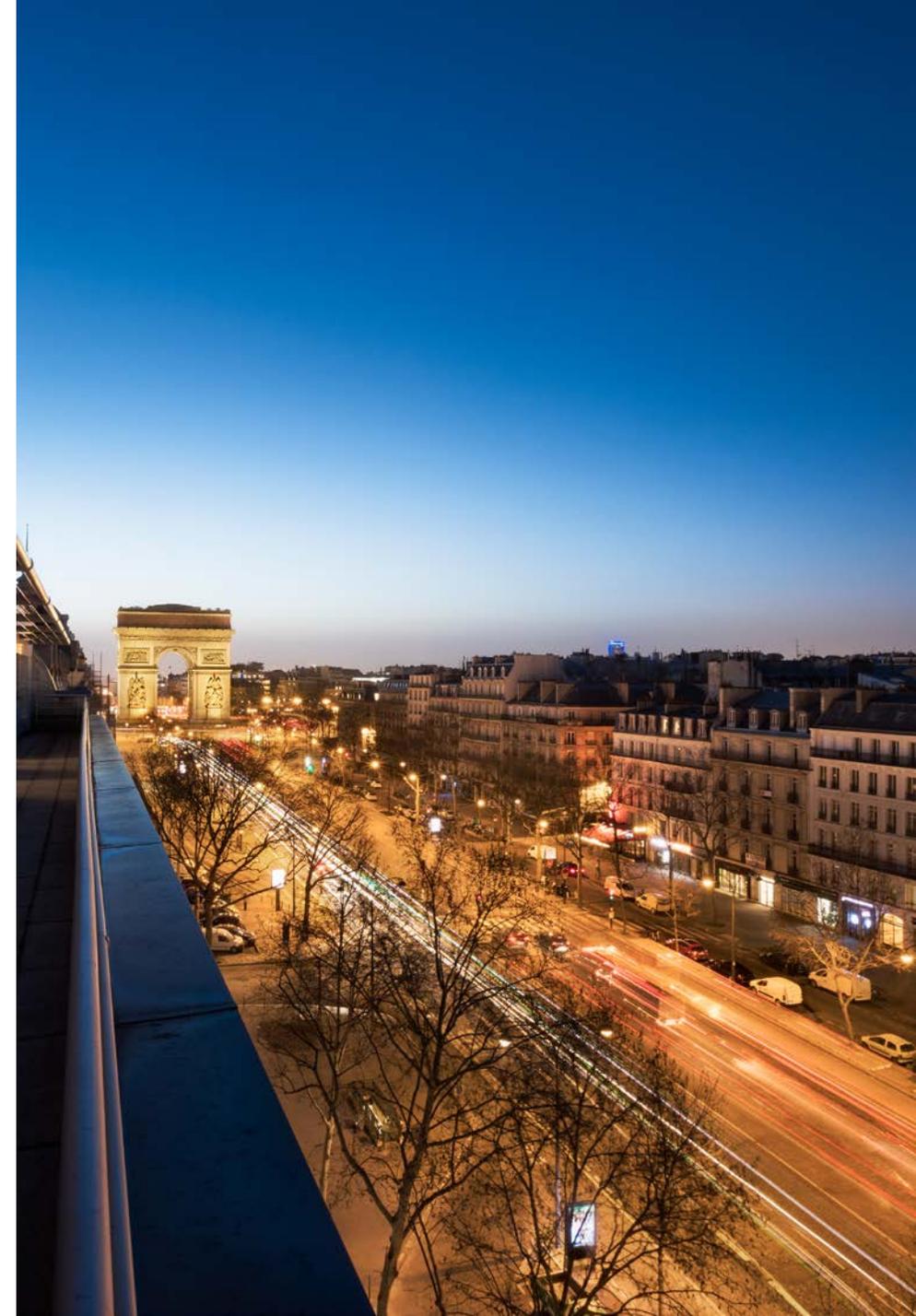
- **Garantir l'autonomie stratégique européenne**
 - Une vigilance renforcée et durable sur les équivalences en matière de services financiers dans le cadre du Brexit.
 - Encourager l'initiative européenne des paiements (EPI).
 - Garantir un « level playing field » entre tous les acteurs des services financiers, tout particulièrement dans les services de paiement.

- **Accompagner la digitalisation de l'économie**

L'ASF ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les financements spécialisés ont un rôle majeur et très opérationnel dans le financement de la transition énergétique.

- L'ASF suit attentivement et soutient les travaux européens portant sur les enjeux de durabilité, intégrant au défi environnemental les questions sociales et de bonne gouvernance.
- L'ASF propose que le statut de SOFERGIE soit modernisé et redynamisé pour favoriser le financement de grands projets « verts ».
- L'ASF a fait une proposition en partenariat avec la Banque Publique d'Investissement (BPI) de crédit-bail immobilier « vert » pour inciter les TPE/PME à financer leurs projets d'investissement dans la performance énergétique de leurs bâtiments.
- L'ASF a diffusé dès 2017 des préconisations pour le financement par crédit affecté de panneaux photovoltaïques.
- L'ASF est membre de Finance for Tomorrow et de l'Observatoire de la finance durable. Elle collecte des données auprès de ses membres pour contribuer à mesurer l'évolution de la finance verte.



BILAN 2020 DES ACTIONS DES ADHÉRENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PARTICULIERS

Offres de financements pour l'achat de véhicules moins polluants

Véhicules électriques et hybrides financés¹

Production annuelle

Montant (en millions d'euros)



Nombre (en unités)



■ LOA²
■ Crédit affecté

Part des véhicules électriques et hybrides dans le total des financements de véhicules (crédit affecté + LOA)

Nombre (en pourcentage)



Montant (en pourcentage)



*Les chiffres concernant 2019 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2020. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

¹ Véhicules neufs et d'occasion

² LOA : Location avec Option d'Achat



BILAN 2020 DES ACTIONS DES ADHÉRENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PARTICULIERS - SUITE

Crédits pour les particuliers affectés à la rénovation énergétique des logements

En 2020, très impactée par la crise, la production en montant de crédits affectés à la rénovation énergétique des logements (isolation, fenêtres/survitrage, pompes à chaleur/ chaudières/chauffage, panneaux photovoltaïques) a chuté de **-12,5%** par rapport à 2019 (après +21,4% en 2019). Au total, ce sont près de **112 000 opérations** qui ont été financées en 2020.

BILAN 2020 DES ACTIONS DES ADHÉRENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES

Le financement de véhicules électriques et hybrides pour les entreprises par crédit-bail mobilier, location financière et autres opérations de location avec option d'achat

Véhicules électriques et hybrides financés

13 760 unités
636 Mio€



Voitures particulières
(VP)

985 unités
57 Mio€

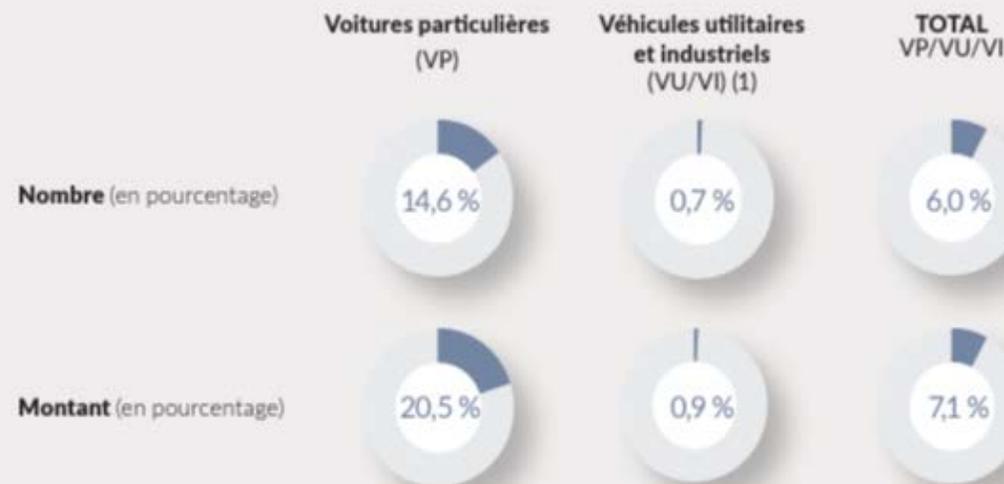


Véhicules utilitaires
et industriels
(VU/VI)¹

TOTAL
VP/VU/VI

14 745 unités
693 Mio€

Part des véhicules électriques et hybrides dans le total des financements de véhicules



¹ La catégorie VU/VI regroupe :

- (i) les Tracteurs Routiers (TRR), les Camionnettes (CTTE) (véhicules de PTAC ≤ 3,5 tonnes autres que TRR), les Camions (CAM) (véhicules de PTAC > 3,5 tonnes autres que TRR) ou, exprimé autrement, les camionnettes de PTAC ≤ 3,5 t. et tout VU de PTAC ≥ 3,5 t.
- (ii) les Transports en commun de personnes (TCP), c'est-à-dire les autobus et les autocars.

BILAN 2020 DES ACTIONS DES ADHÉRENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES- SUITE

LES FINANCEMENTS D'IMMEUBLES « VERTS » PAR CRÉDIT-BAIL : ils représentent 52% de la production en 2020.

Est considéré comme un financement "vert", le financement de tout immeuble neuf acheté et / ou construit dont la date d'achèvement des travaux est intervenue à compter du 1er janvier 2016.

En effet, à compter du 1er janvier 2016, un bâtiment est présumé respecter les règles de la réglementation thermique 2012 (RT2012).

Période : Année 2020		Locaux industriels (usines, ateliers, entrepôts, etc.)	Locaux commerciaux (magasins, supermarchés, hôtels, restaurants, etc.)	Locaux de bureaux	Autres locaux (cliniques, hôpitaux, cinémas, etc.)	TOTAL toutes catégories confondues
Production* CBI "vert"						
. En nombre (en unités)		244	118	79	60	501
. En montant (en millions d'euros)		584	525	433	366	1 908
Part du CBI "vert" dans la Production* totale						
. En nombre (en pourcentage)		36,0%	37,3%	30,2%	45,5%	36,1%
. En montant (en pourcentage)		47,8%	51,3%	60,1%	52,0%	52,0%

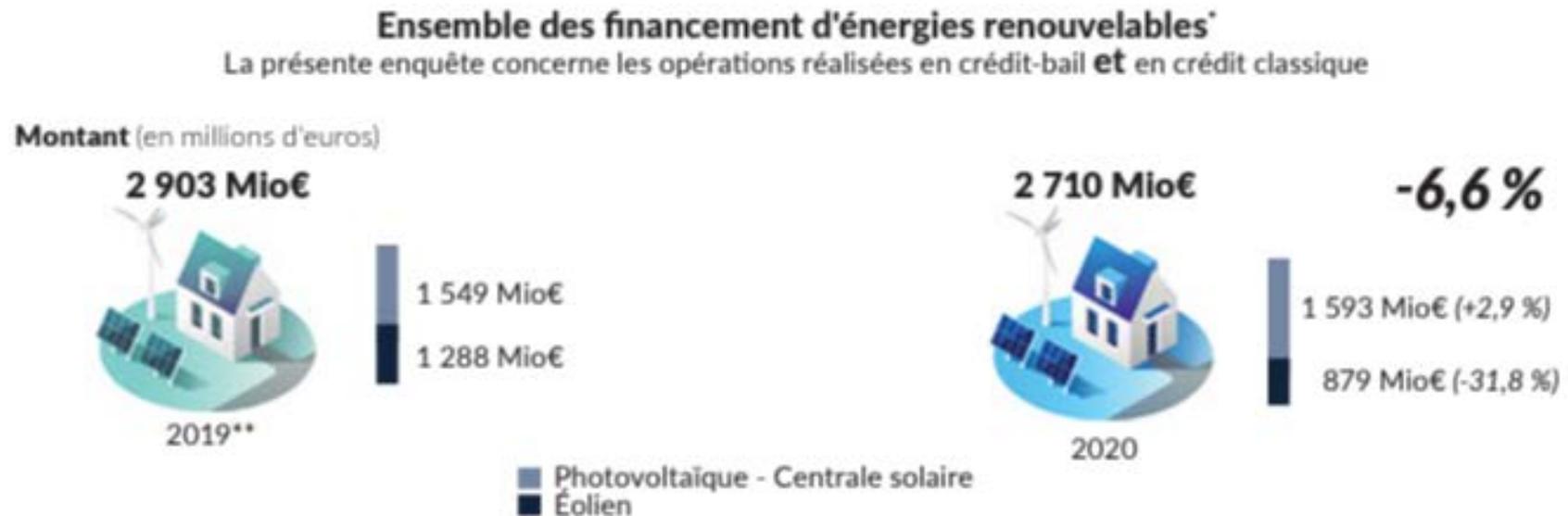
* en contrats signés (devant notaire ou non)

BILAN 2020 DES ACTIONS DES ADHÉRENTS DE L'ASF POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PROFESSIONNELS ET DES ENTREPRISES

SUITE

Financements d'énergies renouvelables aux professionnels et aux entreprises avec les Sofergie (sociétés de financement des économies d'énergie) en crédit-bail et en crédit classique

Un recul, mais pas d'effondrement de la production des Sofergie en 2020.



* Biomasse, éolien, géothermie, gestion des déchets, hydraulique, méthanisation, photovoltaïque - centrale solaire

** Les chiffres concernant 2019 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2020. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

MESSAGES CLÉS DE L'ASF POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE : ACCOMPAGNER LA RELANCE VERTE DE L'ÉCONOMIE EN SORTIE DE CRISE

- Les adhérents de l'ASF doivent continuer à financer les projets de ménages afin de soutenir la consommation et la croissance. La révision de la directive européenne doit être conduite en ce sens.
- L'investissement des entreprises, source de croissance et d'emploi, doit être favorisé. Pour cela:
 - La réglementation prudentielle européenne doit prendre en compte les spécificités des crédits spécialisés et notamment le crédit-bail et l'affacturage qui financent en majorité des PME et TPE.
 - Le nouveau plan d'action européen pour l'UMC doit permettre aux marchés financiers de prendre le relais nécessaire du financement par les banques des défis des PME/ETI, que sont la digitalisation et la lutte contre le réchauffement climatique.
 - L'ASF propose d'adapter un support simple et connu de tous : le PEA en créant un PEA « ISR » et en ouvrant la limite d'âge pour la souscription d'un PEA ciblé vers les secteurs RSE.
 - En France, il faut dynamiser le travail indépendant, moteur de l'économie locale, en proposant des financements adaptés, notamment grâce aux sociétés de caution.
- Les financements spécialisés ont un rôle majeur et très opérationnel dans le financement de la transition énergétique, qu'il faut préserver.
 - L'ASF propose que le statut de SOFERGIE soit modernisé et redynamisé pour favoriser le financement des grands projets « verts ».
 - L'ASF propose un crédit-bail immobilier vert pour rénover les bâtiments industriels.



Merci de votre attention

Retrouvez toute l'actualité des métiers de financement spécialisé sur :

Le site : www.asf-france.com



[@Association_ASF](https://twitter.com/Association_ASF)

